



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de La République - BP 1407 - 83056 TOULON Cedex

Professeur
Michel CAMELI
Adjoint au Maire

Sports et Loisirs
Anciens combattants

Tél. 04 94 36 30 44
Fax. 04 94 36 33 00
mcameli@mairie-toulon.fr

TOULON, le 17 juin 2009

2009/GH/MANIFS2009-2010/17.06.09/VL-139

Visa de M. HEINRICH
Chef du service
Animations et Manifestations Sportives

Visa de Mme GUDAYOL
Directeur des Sports et des Loisirs par intérim

Visa de M. ARLAC
Directeur Général Adjoint

Affaire suivie par : Guy HEINRICH
☎ 04 94 36 87 37

OBJET : Manifestations sportives saison 2009 / 2010.

Madame, Monsieur le Président,

La Ville de Toulon, en complément des rencontres type "Championnats" gérés par calendrier, est par ailleurs sollicitée de façon croissante pour d'autres manifestations sur équipements sportifs ou autres lieux publics.

La règle générale veut qu'il incombe à la Direction des Sports et des Loisirs de gérer ces demandes.

En conséquence, je vous informe des procédures et méthodologies qui permettront de gérer au mieux l'ensemble des sollicitations.

- ✓ En premier lieu, tout souhait d'organisation d'une manifestation sportive pour être pris en compte doit faire l'objet d'une demande à Monsieur l'Adjoint délégué aux Sports dans un délai minimum de trois mois avant la date pressentie de la manifestation.

Il est par ailleurs important et nécessaire pour réussir une bonne programmation des manifestations que le monde associatif fasse connaître au plus tôt son calendrier annuel de manifestations à la Direction des Sports et des Loisirs. C'est pourquoi, nous souhaitons recevoir dans les meilleurs délais le calendrier prévisionnel de la saison 2009 / 2010.

- ✓ En deuxième lieu, après une première étude de faisabilité et l'accord de l'exécutif, il pourra être entrepris le travail de l'étude de réalisation.

COPIES :

Professeur Michel CAMELI, Adjoint aux Sports
Monsieur Michel ARLAC, DGA Vie de la Cité
Madame Marcelle GHERARDI, Adjoint au Maire délégué aux Cérémonies Animations
Madame Sophie VERDERY-COCHETEL, Adjoint au Maire délégué Mer, littoral, plages
Madame Françoise VALLE CHOTAIN, Directeur Adjoint Cabinet du Maire
Monsieur Laurent JEROME, Adjoint au Maire délégué aux Emplacements
Monsieur Jean-Guy DI GIORGIO, Adjoint au Maire délégué à la Propreté
Monsieur Michel BONNUS, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse
Monsieur Jean-Claude BONONI, Adjoint au Maire délégué aux Bâtiments
Monsieur Yannich CHENEVARD, Adjoint au Maire délégué à la Voirie / Circulation
Monsieur Pierre-Yves BOUTTEFROY, Adjoint au Maire délégué à la Sécurité

Monsieur Jérôme NAVARRO, Conseiller municipal
Monsieur Christian LHOPITALT, Responsable Mer et Tourisme
Monsieur Éric FELTEN, Directeur Police Municipale
Monsieur Daniel CUXAC, Directeur Communication
Monsieur Christian COMBA, Directeur Cérémonies et Animations
Monsieur Jacques ESCARTEFIGUE, Recouvrement Taxes
Monsieur Guy HEINRICH, Chef de service Animations et Manifestations Sportives DSL
Monsieur Michel FRANCON, Chef de service Gestion des Équipements Sportifs DSL
Monsieur Gérard BONNEFOY, Responsable manifestations DSL
CHRONO

www.toulon.com



L'étude première de faisabilité permet de connaître la disponibilité des lieux sollicités et de recueillir l'avis des élus.

En effet, dans le cadre de l'utilisation de lieux publics, il y a lieu de tenir compte de l'ensemble des diverses manifestations se déroulant sur tout le territoire communal et des travaux en cours ou prévus dans la cité.

Cette réunion peut rassembler les organisateurs des clubs, les responsables des services municipaux, la Police Nationale, la Gendarmerie et d'autres organismes ou administrations.

Lors de cette réunion, sont étudiés le projet de l'organisateur et ses sollicitations.

Chaque service municipal concerné fait savoir à l'organisateur les possibilités en cours.

La Ville recevant toutes les demandes n'est pas obligatoirement en mesure de répondre favorablement à toutes les sollicitations, l'essentiel étant que tous ensemble, en fonction des moyens de chacun, nous parvenions à faire vivre le sport dans notre ville.

Comptant sur votre compréhension pour faciliter la mise en œuvre de cette méthodologie, je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations sportives les meilleures.

Professeur Michel CAMELI
Adjoint au Maire délégué aux Sports

